

Lutter contre l'écureuil à ventre rouge : une nécessité

Depuis quand est-il là et d'où vient-il ?

L'écureuil à ventre rouge (Callosciurus erythraeus), indûment appelé localement rat de Corée,

- a été introduit à la fin des années 1960 sur le Cap d'Antibes. Il est probable qu'un particulier ait ramené un ou deux couples de cette espèce d'Asie de l'Est, son aire naturelle d'origine.
- a trouvé dans les parcs et jardins du Cap d'Antibes un milieu favorable à son installation et au développement de sa population.

Son extension jusqu'aux années 2000 a été ralentie par la barrière d'habitations constituée par l'agglomération d'Antibes Juan-les-Pins. Mais depuis, il **a franchi** cette barrière et occupe aussi **la commune de Vallauris**. Son extension paraît encore limitée au nord, par l'autoroute A8. Mais pour combien de temps ? À moins qu'il ne l'ait déjà franchi ?



Pourquoi est-il nécessaire de le contrôler ?

En raison de l'absence de prédateurs et de l'abondance de nourriture (fruits, graines ...) l'espèce prolifère sur les communes d'Antibes et Vallauris.

L'importance de son effectif, estimé à environ 3000 individus, les dommages qu'ils causent notamment par consommation des fruits, par écorçage des arbres et arbustes, par le rongement des câbles téléphoniques, des structures en bois des habitations, et par son impact sur la biodiversité (compétition avec l'écureuil roux, consommation des œufs et oisillons...) impliquent une gestion de l'espèce.



Quelles sont les actions en cours?

Le Ministère en charge de l'écologie et le Muséum national d'Histoire naturelle ont lancé un programme de contrôle du rongeur, dans le but de **limiter** :

- son expansion
- les dommages importants qu'il occasionne
- et surtout les méthodes inadaptées encore récemment employées par des personnes inexpérimentées pour le contrôler (notamment l'empoisonnement, pouvant tuer d'autres espèces sauvages et domestiques)

Depuis fin mars 2012, un arrêté préfectoral

- précise les conditions d'intervention, limitées à des opérateurs agréés (piégeurs, lieutenants de louveterie, gardes particuliers assermentés) sous le contrôle de l'Office national de la Chasse et de la Faune Sauvage et du Muséum national d'Histoire naturelle
- et fixe également la durée des interventions (fin 2014 dans un premier temps), date à laquelle un bilan des opérations sera effectué.

Comment aider?

- En contactant Olivier Gerriet, chargé de mettre en œuvre le Plan national de lutte relatif à l'écureuil à ventre rouge : olivier.gerriet@ville-nice.fr
- ou en adressant un courrier au Service Paysage Urbain et Cimetière de la ville d'Antibes Juan-les-Pins: Hotel de ville d'Antibes Juan-les-Pins, Cours Masséna, BP 2205, 06600 Antibes cedex, Tél. 04 97 21 42 60
- ou en indiquant vos observations d'écureuils à ventre rouge ou d'écureuils roux sur le site "Les écureuils en France": http://ecureuils.mnhn.fr/enquete-nationale